

Mardi 31 mars 2020

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Tenue de l'Assemblée Générale 2020**

Le conseil d'administration de Savencia Fromage & Dairy s'est tenu ce jour pour examiner la situation du Groupe dans l'environnement actuel de pandémie mondiale liée au Covid-19 et de confinement imposé de la population dans de multiples pays.

Tout en confirmant le maintien de l'Assemblée Générale telle que prévue en date du 23 avril 2020, le conseil d'administration a souhaité, pour des raisons sanitaires d'ordre public, tenir cette Assemblée Générale à huis clos en application des possibilités offertes par les ordonnances publiées le 25 mars 2020 relatives à l'approbation et la publication des comptes d'une part et à l'adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées d'autre part.

Par ailleurs, compte tenu des incertitudes liées à l'environnement économique, le conseil d'administration a décidé de recommander à l'Assemblée Générale, de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019.

Les modalités de participation à l'Assemblée Générale seront détaillées dans l'avis de convocation qui paraîtra au BALO du 8 avril 2020 et repris sur le site de la société dans la rubrique « Assemblée Générale ».

*Des informations complémentaires pourront être consultées sur le site [savencia-fromagedairy.com](http://savencia-fromagedairy.com)*

#### **SAVENCIA SA**

42 rue Rieussec, 78223 VIROFLAY Cedex – France – T +33 1 34 58 63 00  
Société anonyme au capital de 14.032.930 € - 847 120 185 RCS Versailles – TVA : FR 46 847 120 185